





## Voeux de Jean-Michel Losego, Maire, aux Aurignacaises et Aurignacais.

## Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Mairie d'Aurignac, votre village, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2020 qui débute. Ces vœux s'adressent à vous mais aussi à votre entourage, à vos proches, aux personnes qui vous sont chères.

La santé, la vie, la présence de nos proches, on sait bien à quel point c'est essentiel pour chacun de nous. Je ne peux me retourner sur l'année 2019 à Aurignac, sans avoir une pensée émue pour cette maman et ce papa qui ont vécu au village quelques années, qui s'y sont mariés, qui s'y sont engagés notamment au sein des pompiers et qui, cet été, ont eu la douleur de perdre leur fille qui n'avait pas 2 ans. Je pense, en ce jour à Alice, à Jonathan et à leur fils Thibault.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée pour Sylvain Ragnès et ses enfants, ses parents et beaux-parents ... 40 ans, c'est bien trop tôt pour partir... particulièrement quand on a une vie faite d'engagements, du don de soi et d'amour des autres.

Je veux bien sûr avoir une pensée à travers eux pour tous ceux qui nous ont quittés cette année à Aurignac, dont certains comme Roger, Andrée, Evelyne, Pierre, Raymonde, François ou Marc étaient des piliers de notre village, mais je crois que ces deux disparitions, d'Elise et Marie-Aude, ont été vécues par chacun de nous comme la pire des injustices et la plus grande des douleurs.

... 1193 habitants au village, qui y vivent au quotidien, d'autres personnes qui y ont vécu une partie de leur vie, c'est autant de familles dont aucune n'est anonyme pour mon équipe municipale et ces événements me rappellent chaque jour au service de mon mandat pour tous les Aurignacais ...

Vous le savez, cette année marque la fin du mandat que vous avez confié à mon conseil municipal en 2014.

Dans cette période pré-électorale, je dérogerai à la structure habituelle de mon discours, comme la loi m'y oblige. Je vous présenterai les réalisations de l'année 2019, mais je n'évoquerai pas tout le travail qui reste à mener pour améliorer encore et toujours le quotidien des Aurignacaises et des Aurignacais, ainsi que la vie sociale, économique et de loisirs, qu'il appartiendra à une nouvelle équipe de porter, après les 15 et 22 mars, dates de l'élection municipale à laquelle je vous convie, citoyens responsables, à participer démocratiquement ... cela m'est permis et cela me tient à cœur ...

Sur ce point, certains de vos proches ont peut-être été concernés et touchés par la réforme des listes électorales en 2019, visant à écarter de celles-ci toutes les personnes qui n'ont plus, avec le temps, d'attaches fiscales, donc légales, avec la commune.

Traditionnellement, de nombreuses personnes restaient inscrites à Aurignac car familialement et viscéralement attachées à notre commune.

Désormais, cela n'est plus possible et la mise en place d'un répertoire électoral unique au niveau national, le REU, a provoqué une radiation massive d'électeurs.



Ceci n'est donc pas notre volonté, mais la stricte application de la loi, pilotée par une commission paritaire, où l'opposition municipale était largement représentée et dans laquelle ma fonction de maire m'interdisait de participer.

Si le fondement de cette loi est louable, visant à clarifier la composition des listes et assurer le juste respect des règles électorales, souhaitons qu'il ne favorise pas encore plus l'abstention en excluant les liens de rattachement affectifs avec la commune de naissance ou de vie la plus marquante, notamment pour les jeunes générations.

Il y a tout juste un an, ici même, je vous annonçais le maintien du Comtal à Aurignac, un des principaux employeurs du territoire, sur un nouveau site. Le travail s'est poursuivi pour préparer ce transfert, en croisant les discussions avec l'AGAPEI, structure gestionnaire, le Conseil Départemental, autorité de tutelle, et la Société Les Chalets, pour permettre une reprise de propriété de Joulin dans des conditions acceptables : nous y sommes parvenus pour l'intérêt de tous. Enfin, le compromis de vente pour les terrains est signé depuis le 11 décembre.

Nous avons également engagé notre réflexion pour une meilleure cohérence d'implantation d'une nouvelle Salle des Fêtes et un repositionnement consécutif de la salle des sports. Toutes ces nouveautés redessineraient l'organisation générale du village, couplée à son développement avec ses nouvelles habitations.

La question des déplacements quotidiens internes à notre bourg devient donc cruciale, et doit permettre également de limiter le recours exclusif aux déplacements automobiles. C'est pourquoi, dès le 14 janvier, un agent en service civique, Ambre Castaignon, a pour mission d'aider la Mairie à mener ces réflexions complexes. Vous aurez peut-être l'occasion de la croiser, car je souhaite qu'elle aille interroger la population sur ses habitudes et attentes en termes de déplacements. C'est aussi pourquoi nous avons, d'ores et déjà, posé un range-vélos devant l'école élémentaire à titre d'exemple, qui en appelle sans aucun doute d'autres.



Je vous avais également annoncé la numérotation des maisons, pour notamment faciliter la localisation pour les secours, les livreurs, les facteurs. Si vous n'avez pas encore pu voir la concrétisation de ce projet, sachez qu'il a toutefois bien avancé en 2019, puisque nous avons terminé le fastidieux chantier de l'affectation des numéros sur les quelques 700 propriétés. Des difficultés de l'entreprise fournisseuse des plaques de numéros ont retardé leur pose, mais nous espérons faire en sorte toutefois de la démarrer dans les semaines qui viennent.

Un autre projet ayant pris du retard, mais qui va se concrétiser très prochainement, c'est le remplacement de l'éclairage public en lampes au sodium par des lampes LED, plus économes en énergie et plus modernes, plus efficaces aussi. L'engagement des travaux est signé, ils débuteront mi-février. Ce chantier devant commencer par le Boulevard Adoue, nous ne pouvions pas nous permettre de bloquer, même partiellement, cette avenue remise en double sens une bonne partie de l'année du fait des travaux de la Rue St-Michel.

Quant au stade, il est déjà inscrit dans la transition énergétique puisque son éclairage est désormais alimenté par une électricité 100% d'origine renouvelable.

En 2019, comme chaque année depuis 2014, nous avons poursuivi le développement du fleurissement et de l'embellissement du village : le concours des Maisons Fleuries a vécu sa 3° édition et les prix en ont été remis ce dimanche 12 janvier. Plusieurs emplacements nouveaux ont été aménagés et fleuris, comme autour de la Salle Polyvalente, sur le talus, et d'autres encore : ce sont plus de 900 bulbes supplémentaires qui ont été mis en terre en 2019 ! Sans oublier bien sûr les prairies fleuries, les arbustes, les annuelles, etc ...



Et puis, vous l'avez constaté ces derniers jours, c'est la Rue St-Michel et le parvis de la Mairie qui accueillent des plantations vivaces, des grimpantes et des arbustes afin de végétaliser et d'égayer le cœur même du village. C'est un geste à la fois écologique et esthétique.

Au-delà du fleurissement, notre équipe technique s'est convertie depuis plusieurs années déjà aux démarches de développement durable : zéro-phyto, pratiques pour limiter le besoin en eau, engrais écologique, diversité végétale, sauvegarde des insectes...

Nous poursuivons cette démarche malgré les dégradations régulières que nos agents constatent : on nous a volé des plantations cette année, quelques jours après leur mise en place. Cela s'ajoute malheureusement aux diverses dégradations de biens publics dont nous sommes constamment victimes, prouvant ainsi que la bêtise n'a pas de limite.

Quand je dis « nous », c'est bien vous et moi, car la Mairie c'est nous tous, ce sont nos impôts locaux : ces dégradations, loin d'être neutres financièrement, année après année, nous affectent tous.

Nous nous sommes également, cette année, conjointement avec l'école élémentaire, inscrits dans le projet « Du bois dans ma classe » porté par le PETR Pays de Comminges, qui consiste à mieux faire connaître l'usage du bois dans la construction et l'ameublement, si possible avec du bois local, par plusieurs actions pédagogiques auprès des écoliers.

Nous portons ces démarches environnementales à la Mairie par conviction et c'est donc avec un certain plaisir que nous voyons des initiatives citoyennes emboîter notre pas : l'EFCA,



notre club de foot a, en mars, procédé à une opération de nettoyage avec les jeunes de l'école de foot ; l'ALAÉ et l'école élémentaire travaillent à un meilleur tri des déchets, à la fabrication et l'installation d'hôtels à insectes et d'une armoire à livres ; les habitants de la Place Madrid mutualisent un composteur et jardinent dans la rue ; des collégiens veulent organiser un prochain dimanche une greenwalk, ramassage des déchets marchant dans les rues, suivant un parcours établi à l'avance. J'en oublie certainement ...

Tout ceci illustre le principe de l'exemple vertueux : faisons chacun un pas et avançons ensemble.

Conjointement au fleurissement, nous avons poursuivi l'embellissement du village : par exemple les barrières et les murets de soutènement du Fond de la Côte, de la rue de l'Allée, de la rue des Murs ont été nettoyés, grattés, repeints, rénovés pour leur redonner un aspect agréable et propre. Le Square du Plateau a poursuivi sa cure de jouvence avec un nouveau garde-corps installé au-dessus du mur refait en fin d'année dernière.

Un des gros chantiers de notre équipe au printemps dernier, car réalisé par le service Espaces-verts et le service Bâtiment, c'est la végétalisation et l'insertion paysagère des points de conteneurs-poubelle. Ceci nous était régulièrement conseillé par le Jury des Villages fleuris, cette année, nous nous y sommes attelés.

Nous en avons profité pour rationnaliser quelque peu le réseau, en déplaçant et supprimant quelques points redondants. Je tiens à dire que je suis très fier de l'équipe technique qui a mené cela de main de maître, très rapidement, intelligemment et à un coût très modeste au final. La 5C avait promis de nous aider mais le service Mairie est allé tellement vite que la 5C a finalement peu eu l'occasion d'y participer!

Alors certes la végétation doit prendre et prospérer avant qu'on en voie (ou plutôt qu'on n'en voie pas) les effets, mais cela aura un vrai impact visuel et esthétique pour notre village.

L'environnement arrière de l'Espace St-Michel a été également réaménagé et rafraîchi, à la fois pour l'esthétique et pour l'utilitaire, car il a permis au Festival Ciné-Sciences de Ciné-Donjon en juin, de bénéficier d'un espace extérieur agréable, malgré les travaux impactant la rue St-Michel et la Place de la Mairie.

Au titre du soutien structurel aux associations, nous avons changé les panneaux de compétition de basket et rajouté des panneaux d'entraînement à la salle polyvalente, nous avons changé les fenêtres de la salle de danse et remplacé les douches des vestiaires du stade.

Mais le plus gros soutien aux associations, celui qui occupe tout au long de l'année, c'est l'appui à l'organisation des évènements. Chaque année, je vous le dis lors des vœux, nous avons l'impression d'avoir vécu une année exceptionnelle avec toujours plus d'évènements... et l'année, suivante, il y a encore plus de manifestations! Je m'en réjouis, c'est une volonté municipale et cela fonctionne. Là encore, la Mairie participe à la réflexion et s'engage activement, mais ce sont les associations, les citoyens, les organisateurs qui proposent, qui portent, qui pensent et nous venons en appui.

Je me tiendrai à ne citer aujourd'hui que les exceptionnelles ou les nouvelles. En premier lieu, je veux revenir sur le passage du Tour de France le 18 juillet, pour la première fois, qui en a été un point d'orgue : 1500 personnes rassemblées au bord de la route, des associations et des commerçants qui s'investissent et tiennent à démontrer leur savoir-faire, une exposition médiatique inespérée et bénéfique. Sachons garder cette dynamique !

Au mois de mai, Ciné-Donjon a organisé une journée particulièrement marquante d'une toute autre manière, en servant la mémoire historique avec l'accueil de Ginette Kolinka, rescapée des camps de concentration et la diffusion du film « Le fils de Saul » particulièrement poignant et montrant l'horreur de la shoah, pour que nous n'oubliions jamais cette page noire de l'histoire humaine.

« La Journée des visibilités migrantes » en septembre, proposée par le Musée des Abattoirs de Toulouse et accueillie par le Musée de l'Aurignacien, avec la participation d'Alter'Ego et de la Mairie, aura été une manière positive d'évoquer cette autre histoire des populations du monde.

Par ailleurs, dans un esprit ludique, le Comité des Fêtes a ouvert une nouvelle page avec la course de caisses à savons Gnac'à Rouler, après le Gnac'à Courir de juin ; l'association « Aurignacourt » a redessiné un avenir prometteur au trail de l'automne sous l'appellation Trail des Auri'Gines, et l'ABC basket club a engagé des soirées musicales Disco Party, sans oublier le Téléthon, ce dernier connaissant un regain d'activité cette année à Aurignac. La commune n'a pas été en reste avec ses 5 spectacles de la programmation culturelle, de mai à novembre, même si les traditionnelles Médiévales ont dû être annulées au dernier moment pour des raisons météorologiques.



Cette année, c'est aussi la naissance de 3 associations qui vont, à n'en pas douter, alimenter cet agenda dans les années à venir : le club de boxe « Au Ring Niaque », « la Cafetière » pour un projet de tiers-lieu, et « Du l'art dans le bocage » pour un projet d'expression artistique en lien avec Martres-Tolosane.

C'est donc bien que le microclimat à Aurignac est propice à un foisonnement culturel, économique et sportif et que nous restons toujours ouverts à ces nouvelles initiatives ... quand on le peut ! Et lorsqu'on dit non à un projet, c'est vraiment qu'il nous est impossible de l'assumer à un instant T mais cela ne signifie pas « jamais ».

Ce foisonnement d'activités socioculturelles est bénéfique en de nombreux points :

- \* il contribue à la convivialité et à l'épanouissement individuel des personnes au niveau culturel, social, sportif, de loisirs,
- \* il favorise le lien social entre les habitants du village et plus largement du secteur des Terres d'Aurignac, quels que soit l'âge, l'origine, l'ancienneté à Aurignac,
- \* il donne une notoriété au village et contribue à son rayonnement local commingeois,
- \* il donne de l'attractivité, tant pour inciter des nouvelles personnes à venir s'y installer que pour d'autres à venir s'y balader, visiter, consommer et y passer quelques jours,
- \* il nous aide, nous Mairie, dans nos discussions et négociations avec les partenaires, car il valide nos intentions, nos projections.

Couplé à la cohérence, désormais reconnue, du projet communal qu'il vient illustrer, cela nous a conduits et poussés à faire engager la contractualisation avec le Conseil Régional d'Occitanie, nommé Contrat Bourg-Centre, et avec le Département de la Haute-Garonne pour le Contrat Cœur de Vie.

L'État est également attentif à nos actions, puisque par exemple la Direction Départementale des Territoires soutient notre démarche.

Enfin, le PETR Pays Comminges et la 5C intègrent nos actions dans leur appui aux communes.

Ce faisant, ces administrations n'hésitent pas à venir à Aurignac même pour organiser des évènements internes, comme l'Education Nationale ou la DDT cet automne. Cela crée une sorte de tourisme d'affaires, quelques repas pour les restaurants, quelques achats dans les commerces, des promesses de revenir individuellement, des articles dans la presse et une notoriété qui s'affirme.

Nous l'avons déjà exprimé, nous ne sommes plus au temps où il suffisait de présenter un projet quel qu'il soit pour que les collectivités le financent tout azimut. Désormais, elles n'y viennent que si elles évaluent une volonté, un projet global cohérent, c'est ce que nous avons pu exposer depuis quelques années et c'est uniquement à ce prix que nous obtenons ces appuis, indispensables pour être aidés financièrement et techniquement.

C'est avec cette méthode que nous sommes parvenus en 2019 à engager le très gros projet de réfection de la rue St-Michel, l'artère commerçante et principale du bourg.

5 mois de travaux sur la voie, plus 3 mois pour les à-côtés, 900 000 € d'investissements, dont près de 600 000 € portés par la Commune mais financés par les partenaires à hauteur de presque 80% et les 300 000 € restants financés directement et entièrement par d'autres maîtres d'ouvrage (Conseil Départemental et Syndicat des Eaux Barousse-Comminges-Savès).

Directeur de la publication : Jean-Michel Losego



Réaménager la rue St-Michel était essentiel pour le village car cela sécurise, embellit, illustre le bien-vivre aurignacais et augure d'une nouvelle dynamique. C'est le fruit d'une très longue réflexion dont la vocation est de changer le quotidien d'Aurignac. Si nous avons choisi ce secteur à rénover en premier, c'est bien pour redonner une autre image au secteur commercial du village.

Ce projet valorise le patrimoine des propriétaires de la rue, donne envie de s'y promener et de s'y arrêter, permettant aussi une animation différente d'avant : on a d'ailleurs pu le constater le 05 octobre et le 21 décembre avec le succès des marchés organisés dans la rue. C'est donc bien en premier lieu la participation active de la municipalité, entité publique, au renforcement et à la redynamisation des commerces du village, en soutien aux commerçants privés.

Cette redynamisation est bien ainsi un de nos soucis principaux, un de nos axes de travail prioritaires : c'est une partie au moins de notre travail. Aux commerçants de faire l'autre part, notamment à travers l'association ACPL, mais aussi individuellement, pour rester attractifs pour la clientèle, à l'écoute des nouvelles attentes des consommateurs : c'est bien là ce qui ressort de l'étude prospective menée par la 5C, qui trace de nombreuses idées directrices pour un nouvel essor des pôles commerciaux des bourgs-centre.

Nous accompagnerons, d'ici quelques jours, cette rénovation par des modifications de fonctionnement pour renforcer cet investissement : une « zone bleue » de stationnement à durée limitée, une « zone 30 » pour limiter la vitesse et sécuriser les déplacements doux, piétons et vélos.

En 2019, nous avons aussi voulu investir une nouvelle thématique que nous avions peu abordée jusque-là : la prise en compte des attentes des adolescents d'Aurignac. Effectivement, les ados ont accès aux associations de toute nature bien sûr, ils peuvent aussi user du domaine public comme chacun d'entre nous. Mais peu d'actions leur sont exclusivement dédiées. Aussi, avons-nous noué de nombreux contacts avec des organismes spécifiques qui peuvent être nos partenaires dans ce domaine.

Cela s'est notamment concrétisé par une enquête menée par la MJC de Saint-Gaudens pour mesurer et qualifier leurs attentes, qui pourrait aboutir à un lieu dédié et par l'émergence d'un équipement de loisirs type skate-park qui serait élaboré avec quelques-uns d'entre eux qui nous ont présenté leur initiative, après vous avoir sollicité dans le cadre d'une pétition.

Voilà dressée, quasiment dans son exhaustivité, l'action municipale en 2019, quasiment, car je ne vous ai pas parlé de l'ensemble des projets portés, seulement des plus emblématiques et des plus importants.

J'ai la fierté d'avoir animé, pendant six ans, une équipe municipale volontaire, travailleuse, réfléchie, solidaire.

J'ai la satisfaction aussi d'avoir dirigé, depuis dix ans, des équipes d'agents portant ces mêmes qualités et je les remercie tous pour leur engagement au service de la vie du village.

Je suis comblé et heureux que cela soit reconnu à travers les partenariats avec les collectivités déjà citées, mais également désormais à travers l'obtention du Label Station Verte qui va lui aussi faire grandir la notoriété, notamment touristique, de la commune.

Cela va donc profiter aux prestataires touristiques du territoire, aux commerçants, aux associations organisatrices d'évènements, mais sert aussi à toujours progresser pour Aurignac, tout en validant le travail déjà réalisé.



